

Image not found or type unknown



SUCCESSION et maison familiale

Par **RIKA57**, le **04/09/2013** à **09:35**

Bonjour, l'or d'une succession la maison familiale un compromis de vente a été signé chez le notaire par les six héritier, aujourd'hui l'une des héritier veut revenir sur sa signature, et avoir la maison pour elle en a elle le droit?